

# Piloter la mise en place opérationnelle de l'EPRD au sein des établissements et services



RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

## Fabrice RABERIN

Expert-comptable, commissaire aux comptes, Associé au sein du cabinet EXCO-SOCO

Fabrice RABERIN est spécialisé dans l'audit des organisations sociales et médico-sociales, après notamment un mémoire spécialisé sur la mise en place d'une méthodologie d'audit adaptée au secteur social et médico-social. Il est aujourd'hui expert-comptable ou commissaire aux comptes de nombreuses associations du secteur.

Il participe au forum national des associations et des fondations et anime régulièrement des ateliers techniques et des conférences (évaluation externe, regroupement d'associations, incidences sociales et budgétaires...).

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PARTICIPANTS

Directeurs généraux, directeurs d'établissements, directeurs adjoints, responsables administratifs et financiers, comptables  
 Groupe de 8 à 12 personnes

**Prérequis : connaissances de base pour réaliser un budget et en gestion et analyse financière**

### DATES DES SESSIONS

- Durée : 2 jours
- Horaires : 9h30-17h30 / 9h00-17h00
- Dates à définir avec vous selon les disponibilités de vos équipes

### LIEUX DES SESSIONS

- En vos locaux pour vos équipes, nous contacter

**TARIF** 3 950 € / groupe / 2 jours

**TARIF MEMBRE PEP** 3 400 € / groupe / 2 jours

+ frais de déplacement du formateur en sus au réel

## LES +

Le cabinet EXCO LOIRE accompagne l'ATIH, missionné par le projet SERAFIN pour contrôler la logique de répartition des charges au sein des structures concernées par l'Etude nationale des coûts.

Un programme approfondi complémentaire peut-être proposé sur l'Analyse financière des ESMS, enjeux stratégiques CPOM/EPRD, permettant notamment d'analyser les forces et faiblesses de sa structure, d'utiliser les ratios d'analyse pertinents, de définir une stratégie pertinente d'affectation des résultats.

Si vous êtes intéressés, contactez FACE PEP.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les participants seront en capacité de :

- Maîtriser logique et contenu d'un EPRD.
- Intégrer le nouveau calendrier.
- Comprendre le changement et mesurer les impacts en terme de gestion d'établissements et services.
- Construire un EPRD : se familiariser avec les tableaux et les différents états à partir d'un cas pratique.

## PROGRAMME

### Comprendre l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses - EPRD

- Définition de l'EPRD.
- Le lien entre la réforme de la tarification, la contractualisation (CPOM), EPRD et PPI.
- Le nouveau calendrier budgétaire.
- Les trois dimensions de l'EPRD.

### De l'État de Prévision des Recettes et des Dépenses à l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses - ERRD

- Principales modifications amenées par l'EPRD dans la présentation des comptes.
- L'EPRD : compte de résultat prévisionnel, capacité d'auto-financement-CAF, tableau de financement, plan global de financement pluriannuel, bilan financier...
- Affectation du résultat.

### Une ouverture vers l'analyse financière et la pluri annualité

- Le bilan financier : grille d'analyse.
- Le fonds de roulement (FR), besoin en fonds de roulement (BFR), trésorerie nette.
- Du bilan financier au PPF.
- Du résultat de l'exercice à la CAF.

### Construire son propre EPRD

- Migrer son cadre normalisé actuel vers l'EPRD.
- CR prévisionnel, CAF, tableau de financement prévisionnel et variation du fonds de roulement.
- Calcul des indicateurs financiers clés.

### Liens avec la réforme de la tarification

### Décret n° 2023-1428 du 29 décembre 2023 relatif à la prise en compte des reports à nouveau et des réserves prévues aux articles L. 313-12 et L. 313-12-2 du code de l'action sociale et des familles

### Méthodes et outils pédagogiques

- Documents financiers, cadre normalisé.
- Étude de cas pratiques & échanges entre participants.

### Évaluation

- En complément du bilan oral réalisé par le formateur en cours de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis aux participants en fin de formation.
- Dans les 6 mois suivants, un questionnaire à froid sera envoyé au commanditaire et aux stagiaires pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles.